



Guide du bien vivre au relais septembre 2020

Les temps de rencontre enfants assistantes maternelles favorisent l'éveil de l'enfant et les échanges entre professionnelles. Ils sont un soutien à la professionnalisation et permettent de réfléchir autour des pratiques professionnelles.

Ils ont lieu deux fois par semaine le mardi et le vendredi dans les locaux situés 1 rue du Pontet entre 8h45 et midi.

La participation aux temps de rencontre exige une attention renforcée sur les gestes barrières et repose sur l'engagement de tous. Afin de permettre les distanciations physiques entre adultes, 5 professionnelles au maximum et les enfants pourront être accueillis en même temps sans dépasser **20 personnes au total**. L'inscription est obligatoire et se fait la dernière semaine du mois pour le mois suivant (avec une liste d'attente en cas de désistement).

Les arrivées et les départs se font de façon échelonnée afin qu'une seule assistante maternelle soit dans le vestiaire. L'arrivée est demandée avant 9h45 pour un temps de présence minimum d'1h30.

Un document autorisant la fréquentation du relais et la possibilité (ou non) de prises de vues devra être rempli et signé par les parents par année scolaire et remis au relais.

En plus de ces temps ordinaires, des animations spéciales pourront être proposées (médiathèque, motricité à Gaïa, visite de la caserne des pompiers, spectacles...).

Si je ne viens pas...

Afin de gérer au mieux la liste d'attente, les assistantes maternelles sont tenues d'avertir dès que possible en cas d'absence ou de changement dans le nombre d'enfants annoncé. Il en est de même si elles ne sont plus intéressées par la liste d'attente.

Les assistantes maternelles s'engagent à annuler leur participation en cas de suspicion de maladie ou de fièvre (pour elles ou pour un des enfants accueillis) **et à informer l'animatrice en cas de suspicion de Covid** (dans leur famille ou dans celle des enfants accueillis).

Quand j'arrive avec les enfants ...

Le **port du masque est obligatoire** pour rentrer dans les locaux et durant tout le temps de l'animation. Chacune arrivera avec son propre masque. Du gel HA est disponible à l'entrée pour les adultes uniquement.

Pour le confort de tous, les poussettes sont garées dans le local. Les chaussures sont enlevées dans le vestiaire

Avant d'entrer dans la salle d'animation, **bien penser au lavage ou la désinfection des mains**. Pour les enfants deux possibilités : le lavage des mains au petit lavabo situé vers les toilettes, ou dans le vestiaire avec le jerrican d'eau, le savon et les bassines (les enfants peuvent ainsi être autonomes pour quitter leur chaussures).

L'accès aux toilettes n'est possible qu'à une seule assistante maternelle à la fois. Comme il est nécessaire de traverser l'accueil qui est un lieu de passage important, chacune veille à remettre ses chaussures ou à utiliser des sur-chaussures. Des petits chaussons sont à

disposition pour les enfants. **Le nettoyage des toilettes, de la table de change et du pot après usage est impératif.** Un chauffage électrique mural peut être mis en route au besoin.

Afin d'être totalement disponibles pour les enfants **les portables sont mis en mode silencieux et laissés au vestiaire** (ils pourront être conservés uniquement si l'assistante maternelle attend un appel important ; celle-ci s'engagera alors à n'accepter que les appels importants et à s'isoler pour répondre en prévenant les enfants qu'elle accueille et les collègues).

Le bonjour se fait à distance.

Chacune est invitée à consulter le tableau des informations et à afficher sa présence et celle des enfants avec des photos, ceci pour permettre à chacun d'être appelé par son prénom et d'être accueilli individuellement. Pour signifier son départ, chacune prendra soin de retirer les photos.

Pour le bien être de chacun :

Durant toute l'animation chaque assistante maternelle reste responsable des enfants qu'elle accueille et veille au confort et à la sécurité des autres enfants présents. Si elle doit s'absenter pour aller aux toilettes elle délègue la surveillance des enfants qu'elle accueille à une autre assistante maternelle.

Afin de favoriser le développement moteur, **les bébés sont installés allongés sur les tapis** ; les jeunes marcheurs se mettent debout et se déplacent lorsqu'ils sont en capacité de le faire seul.

Pour la sécurité des enfants, il y a toujours au moins un adulte présent à côté du toboggan.

L'enfant ne l'utilise que s'il est en capacité de monter tout seul (aucun enfant n'est déposé en haut du toboggan).

Afin de favoriser les expériences, au relais, l'accès au toboggan est possible par les deux sens et les jouets y sont autorisés.

Les adultes sont attentifs au volume sonore de leurs échanges.

Ils veillent à maîtriser les paroles échangées au dessus de la tête des enfants. Pour limiter le bruit et favoriser les échanges, ils se mettent à hauteur d'enfant.

Les assistantes maternelles sont **discrètes** sur les situations vues ou échangées (secret professionnel). Le regard sur le travail de l'autre est toujours **bienveillant et sans jugement** (même si une manière différente de faire et/ ou de voir les choses est possible).

Au cours de ses interventions, chaque professionnelle s'attache à **ne pas brusquer l'enfant** tant dans les paroles que dans les gestes et à **porter un regard bienveillant sur chaque enfant**. Chacune prend soin de **s'approcher de l'enfant et de se mettre à sa hauteur** pour verbaliser ses intentions ou ses actes ou pour lui faire une remarque.

Lorsqu'un atelier est mis en place, **les assistantes maternelles sont conviées à participer activement**. Toutes les propositions d'animation sont les bienvenues. Chacune veille à **laisser l'enfant faire seul** en fonction de ses capacités, en positivant et encourageant ce qu'il fait.